



Clermont-Ferrand, le 13 avril 2022

POLITIQUE DE LA VILLE APPEL A PROJETS « QUARTIERS D'ETE 2022 »

Lors du comité interministériel à la ville du 29 janvier dernier, le Premier ministre a acté le renouvellement en 2022 de l'opération « Quartiers d'été ». Elle est dotée d'une enveloppe nationale de 50M € dont **109 110 € pour le Puy-de-Dôme**.

Elle a pour ambition que cette période estivale soit pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- un temps de respiration, de divertissement et de découverte
- un temps de rencontres et de renforcement du lien social

Trois priorités transversales sont privilégiées :

- les rencontres et activités inter-quartiers ;
- les activités en soirée et les week-ends, et pas uniquement en journée ;
- les activités d'une part mixtes, intergénérationnelles et, d'autre part, dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles.

Sont notamment éligibles au présent appel à projets les thématiques et actions suivantes :

➤ **Se divertir :**

- Promouvoir le Sport : Activités sportives variées permettant aux habitants et jeunes des quartiers de s'amuser, de se dépenser, de recommencer à avoir une activité physique, etc.

- Favoriser l'accès à la culture :

Activités de divertissement et d'éveil à toutes les formes d'expression de la culture notamment dans le cadre de l'Été culturel 2022 : musique, peinture, sculpture, théâtre, danses, poésie, arts plastiques, cinéma, ateliers de participatif et artistiques, photographie, dessin, street art, organisation de concours d'éloquence, activités en lien avec la mémoire du quartier et de ses habitants, visite d'un opéra ou d'un théâtre, spectacle itinérant, micro festivals, prestation artistique éphémère, concerts, confection de boîtes à livres, soirée des contes, rencontre avec des auteurs et artistes, ateliers d'écriture et lecture, chantiers de restauration du patrimoine culturel...

➤ **Voyager et élargir ses horizons :**

- Activités de découverte en famille du patrimoine naturel et culturel de ma région

➤ **Apprendre, apprendre sur soi :**

- Activités en pied d'immeubles favorisant la consolidation des apprentissages scolaires et contribuant à l'épanouissement des enfants à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs

- Activités permettant de développer l'esprit critique et citoyen des jeunes :

Méthode de pédagogie active, ateliers de médiation scientifique, ateliers à visée philosophique.

- Activités de soutien à la parentalité visant notamment les familles monoparentales

➤ **Prendre soin de soi, des autres et de la nature**

- Prendre soin de soi et des autres :

Projets de renforcement de l'accès aux soins, organisation d'ateliers de prévention (notamment sur l'alimentation), échanges pour mieux prendre en compte la souffrance psychosociale, prévention de l'isolement et du glissement dans la dépendance des personnes âgées, accompagnement vers la vaccination des habitants des quartiers...

- Prendre soin de la nature :

Initiatives autour de la préservation de l'environnement en lien avec les opérateurs de sites naturels remarquables, de l'agriculture et la végétalisation urbaines, actions autour de l'économie circulaire, de la qualité de l'alimentation et des filières locales, sensibilisation à la biodiversité, aux écogestes, au recyclage et aux économies d'énergie.

Sorties « nature » pour découvrir la biodiversité des espaces naturels environnant, participation à des chantiers de restauration d'infrastructures dans des sites naturels, etc.

➤ **Saisir les opportunités pour gagner en expérience :**

- Favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans les quartiers :

Actions visant à favoriser la rencontre entre demandeurs d'emploi des quartiers et professionnels de proximité (visites d'entreprises tertiaires, industrielles, artisanales ou agricoles), actions de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat, jobs d'été permettant une première expérience professionnelle, ateliers sociolinguistiques à visée professionnelle...

- Favoriser les expériences de « volontariat rémunérateur » tels que les chantiers d'insertion ou éducatifs

Activités de proximité réalisées par des jeunes et assimilées à un travail d'intérêt général. Chantiers éducatifs portés par des collectivités, associations, organismes HLM, sociétés de transport public.

- Se former et acquérir des compétences structurantes pour soi et valorisables sur le marché du travail

Découverte des outils et formation aux compétences numériques de base (certification Pix)...

S'initier à la mobilité :

Accompagnement des jeunes des QPV dans leurs mobilités (bourse au permis de conduire mis en place par les collectivités en échange d'une activité d'intérêt général, formation « savoir rouler à vélo »...)

➤ **Se rencontrer, se retrouver et renforcer le lien social**

Se rencontrer et se retrouver :

- Favoriser les activités interquartiers et/ou intergénérationnelles :

Animations, activités et rencontres interquartiers (ateliers de cuisine, compétitions sportives, expositions itinérantes, fêtes interquartiers...), activités et rencontres intergénérationnelles.

- Assurer la mobilisation des dispositifs de participation et d'engagement citoyen :

Projets à dimension civique et citoyenne, actions contribuant à valoriser l'histoire des quartiers et la mémoire des habitants.

Favoriser le rapprochement population-institutions :

- Renforcer les liens entre les habitants des quartiers et les institutions

Activités favorisant la rencontre entre les jeunes des quartiers et les forces de l'ordre et de sécurité civile (activités sportives et citoyennes, de prévention et de sécurité routière, de découverte de ces métiers).

Projets favorisant la connaissance et le partage des valeurs de la République.

POINTS D'ATTENTION

Public cible: les crédits du Programme 147 du budget de l'État sont réservés exclusivement au financement d'actions en faveur des habitants des sept quartiers prioritaires du Puy-de-Dôme. Une attention particulière devra être portée aux jeunes et au public féminin dans toutes les actions menées, notamment pour favoriser leur participation, leur insertion professionnelle et leurs accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs. Vous voudrez bien préciser la part de public féminin attendue sur l'action.

Période de réalisation : Les actions ont vocation à être engagées rapidement pour bénéficier aux quartiers le plus tôt possible et durant tout l'été 2022. Une attention particulière sera accordée aux projets déployés durant le mois d'août, période où les activités/sorties sont moins nombreuses.

Calendrier de l'appel à projets : date limite de réponse fixée au 16 mai 2022

A cette date butoir, les porteurs de projets intéressés devront :

1) S'être signalés auprès du bureau Politique de la Ville de la Préfecture, par mail ou par téléphone (Contacts : M. Loïc Merard et M. Damien Moreau – loic.merard@puy-de-dome.gouv.fr / damien.moreau@puy-de-dome.gouv.fr – 04 73 98 63 17 ou 04 73 98 61 79)

2) Avoir impérativement saisi leur dossier de demande de subvention sur l'extranet DAUPHIN <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Pour saisir l'État d'une demande de subvention au titre de la politique de la ville, taper obligatoirement **63-ETAT-POLITIQUE-VILLE** sur la ligne 74 du budget prévisionnel de l'action.

Attention, tous les dossiers déposés dans le cadre du présent appel à projets devront obligatoirement porter la mention « Quartiers d'été 2022 » devant leur intitulé, pour permettre au service instructeur de les différencier des dossiers déposés dans le cadre d'autres appels à projets.

En l'absence de l'ensemble de ces éléments, les dossiers seront considérés comme incomplets et ne pourront donc être instruits. Les dossiers arrivés hors délai ne pourront pas être pris en compte.

Un appel à projets ANCV/ANCT visant à favoriser le départ en vacances des résidents des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville âgés de 16 à 25 ans est par ailleurs joint au présent appel.

Il est enfin précisé que le programme 147 ne finance plus les colonies apprenantes depuis 2021. Un point d'entrée unique, du côté de l'État, est fixé au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de la DSDEN du Puy-de-Dôme.